#### Journal of Public Deliberation

Volume 9 Issue 1

Article 11

Date originale: 30 avril 2013

Date de la traduction : 30 avril 2015

## Démocratie par tirage au sort multi-corps : leçons athéniennes pour l'époque moderne.

Auteur: Terrill G.Bouricius

New Democracy Institute, Terrybour@gmail.com

Traducteur: Laurent GARNIER
Penseur libre, doc.lgpm@gmail.com

Suivez cela et des travaux supplémentaires sur : http://www.publicdeliberation.net/jpd

Part de l'histoire ancienne, Grecs et Romains à travers l'antiquité tardive, modèles et méthodes communes, d'autres science politique communes, l'élaboration des politiques, analyses, et évaluations communes, l'histoire de la politique, de la théorie, et des méthodes communes, histoire politique commune, et la théorie politique commune.

#### Citation recommandée

Bouricius, Terrill G. (2013) "Democracy Through Multi-Body Sortition: Athenian Lessons for the Modern Day", *Journal of Public Deliberation*: Vol. 9: Iss. 1, Article 11.

Disponible sur: http://www.publicdeliberation.net/jpd/vol9/iss1/art11

Cet essai vous est présenté pour un accès libre et ouvert par Public Deliberation. Il a été accepté pour inclusion dans le Journal of Public Deliberation par l'administrateur de Public Deliberation.

Démocratie par tirage au sort multi-corps : leçons athéniennes pour l'époque moderne.

#### Résumé

La démocratie athénienne classique est présentée (par l'auteur) comme un système représentatif, plutôt que sous une forme communément appelée « démocratie directe ». Vu de cette façon, le problème d'échelle communément admis dans l'application de la démocratie athénienne aux états-nations modernes est résolu, et les principes pratiques du modèle athénien de la démocratie demeurent pertinents aujourd'hui. Le rôle clé du tirage au sort pour constituer de multiples corps délibérants est ici expliqué. Cinq dilemmes rencontrés dans les propositions modernes pour l'utilisation du tirage au sort sont examinés. Enfin, un nouveau modèle pour légiférer, utilisant plusieurs organismes désignés est présenté. Ce modèle résout les dilemmes et peut être mis en oeuvre de nombreuses façons : du petit ajout à un système existant jusqu'à une réforme plus fondamentale, comme le remplacement d'une ou deux chambres élues pour la législation.

#### Mots-clés

démocratie, tirage au sort, sélection aléatoire, innovation, demarchy (néologisme) , Athènes, représentation

#### Remerciements (de l'auteur)

Je tiens à remercier John GASTIL, Ethan LEIB et spécialement David Schecter pour les informations utiles pour affiner cet article.

#### Table des matières

1	Démocratie athénienne réinterprétée				
	1.1	Modèle athénien : la démocratie représentative non-électorale.	2		
	1.2	La question de l'échelle	6		
	1.3	Les corps multiples	7		
2	Propositions modernes de tirage au sort et leurs problèmes				
	2.1	Propositions modernes de tirage au sort	9		
	2.2	Motivation à participer	11		
	2.3	Cinq dilemnes de conception de tirage au sort	12		
3	Une proposition pour un système législatif basé sur le tirage				
	au s	sort	14		
	3.1	Aperçu	14		
	3.2	Configuration de l'agenda (Conseil de l'Agenda et des pétitions)	14		
	3.3	Élaboration des projets (groupes d'intérêt)	15		
	3.4	Examen des projets de lois (commissions)	16		
	3.5	Vote sur les projets de lois (jurys politiques)	19		
	3.6	Élaboration des règles de la procédure (Conseil des règles)	21		
	3.7	Application des règles (Conseil de surveillance)	21		
4	Cor	nclusion	22		

#### Introduction

Un certain nombre de chercheurs ont proposé des réformes démocratiques qui utilisent la sélection aléatoire (tirage au sort) pour former des corps délibérants (mini publics). Les défenseurs du tirage au sort se tournent souvent vers la démocratie athénienne classique afin d'y trouver une source d'inspiration. Cependant, la plupart des théoriciens politiques rejettent la démocratie athénienne argumentant qu'elle ne peut pas apporter de leçons pratiques pour les états-nations modernes, en raison de la question d'échelle. Je ferai valoir que certaines pratiques et principes démocratiques athéniens peuvent relever le défi de l'échelle, et qu'ils peuvent être utilisés pour concevoir des systèmes législatifs qui sont supérieurs à tout système législatif utilisé par les démocraties représentatives modernes. Mon intention est de ne pas idéaliser la démocratie athénienne — il s'agissait d'une société qui a tenu les esclaves,

les femmes et les métèques exclus de la citoyenneté, et a créé un empire par la conquête d'autres cités-états. Cependant, je ferai valoir que certains aspects de la démocratie athénienne contiennent de précieuses leçons pour la réforme des gouvernements actuels.

Les trois pratiques fondamentales athéniennes étaient :

- 1. Le choix des législateurs et des autres corps délibérants par tirage au sort plutôt que par élection.
- 2. La répartion des tâches législatives entre plusieurs corps, chacun ayant ses caractéristiques propres.
- 3. L'utilisation à la fois de corps ponctuels et de corps en cours de mandat à durée déterminée dans les processus de prise de décision.

Cette structure permet une performance optimale : les tâches législatives correspondent aux caractéristiques propres à chaque type de corps, tout en minimisant les risques de thésaurisation et de corruption par le pouvoir.

Les principes démocratiques athéniens fondamentaux qui sous-tendent le système que je vais proposer sont :

- le principe d'égalité politique (isonomia<sup>1</sup>)
- le droit de s'exprimer et de participer (isegoria)
- la croyance en la capacité d'un échantillon de personnes à délibérer, à argumenter, et à prendre des décisions raisonnables

## 1 Démocratie athénienne réinterprétée

#### 1.1 Modèle athénien : la démocratie représentative nonélectorale.

Nous apprenons à l'école que le système athénien était une forme de démocratie «directe», où les citoyens prenaient des décisions dans les assemblées, sans intermédiaires, à l'échelle d'une assemblée. Nous apprenons que même si ce genre de système pourrait fonctionner à petite échelle, comme une réunion de ville de la Nouvelle Angleterre Frank BRYAN. Real Democracy :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Pour plus de détails consulter : https://fr.wikipedia.org/wiki/Isonomie

The New England Town Meeting and How It Works (American Politics and Political Economy Series). American Politics and Political Economy Series. University of Chicago Press, 2003, cela serait impossible dans une grande ville, et encore moins dans une nation.<sup>2</sup> Nous sommes amenés à la conclusion qu'il n'y a pratiquement rien de la démocratie athénienne que nous pouvons utiliser aujourd'hui au-delà de sa valeur d'inspiration. Toutefois, un examen attentif du fonctionnement de la démocratie athénienne, et de la manière dont les Athéniens l'ont améliorée sur près de 200 ans<sup>3</sup>, révèle une histoire très différente.

La démocratie athénienne — en particulier la démocratie classique après 403 avant notre ère, telle qu'elle est décrite dans Mogens Herman HANSEN. Athenian Democracy in the Age of Demosthenes. University of Oklahoma Press edition, 1999 ibid. ibid. était fondamentalement représentative plutôt que directe. Jamais plus qu'une petite fraction de l'ensemble des citoyens de sexe masculin d'Athènes ne se réunissait pour voter. Le lieu de réunion de l'Assemblée populaire ne pouvait contenir que 6 000 et plus tard peut être 8 000, sur un total estimé de 30 000 à 60 000 citoyens éligibles. Ainsi, l'Assemblée du peuple était un échantillon des demos, mais les décisions qui y étaient prises étaient traitées comme si la totalité des demos avait voté.

Qui plus est, la plupart des décisions de gouvernance n'étaient pas prises par l'Assemblée du peuple, mais par des petits groupes représentatifs de citoyens. Ces représentants n'étaient pas élus. Ils étaeint choisis par tirage au sort.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Certains partisans de la démocratie directe s'accrochent au référendum comme l'héritier le plus proche du modèle Athénien (bien que cela ne soit pas la délibération essentielle pour le modèle athénien sans représentant). Certains proposent des façons novatrices d'utiliser les télécommunications et l'Internet pour résoudre ce problème d'échelle. Mais comme Robert A. Dahl. After the revolution? Authority in a good society. Yale University Press, 1970 l'a fait remarquer dans son livre concis ibid. ibid., le nombre de participants serait tel que le temps nécessaire à l'organisation des débats les priverait de toute autre forme d'activité. Il en irait de même si seul un petit pourcentage d'entre eux participait (prise de parole ou écriture, lecture de ce qui a été écrit) ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Il est fréquent d'imaginer la démocratie athénienne telle qu'elle existait au temps de PÉRICLÈS et sa célèbre oraison funèbre. Toutefois, les Athéniens ont continué à faire des changements. Paul WOODRUFF. First Democracy: The Challenge of an Ancient Idea. Oxford University Press, 2005 écrit dans ibid., "Après une guerre civile ou un grand échec militaire, les Athéniens auraient ajusté leur système afin de mieux se conformer aux objectifs de la démocratie. Un exemple frappant en était la toute puissance de la législation en dehors de l'Assemblée au quatrième siècle, alors exprimée par un corps de représentation" ibid.

L'Assemblée du peuple ne discutait généralement pas une question jusqu'à ce qu'elle eut été examinée par le Conseil des 500 choisi au hasard (boule). Le chercheur classique Josiah Ober. « What the Ancient Greeks Can Tell Us About Democracy ». In: Reviews in Political Science (2007) a mis en évidence que le conseil choisi par tirage au sort était l'institution clé dans la démocratie grecque. Il peut même avoir eu un rôle plus central dans la conception grecque de la démocratie, peut être plus que l'Assemblée du peuple ibid. Les cités non démocratiques, comme Sparte, avaient des assemblées, mais le calendrier politique<sup>4</sup> était contrôlé par l'aristocratie. À Athènes, le Conseil des 500 fixait l'ordre du jour<sup>5</sup>, et préparait les décrets et résolutions. Les groupes législatifs sélectionnés aléatoirement (nomothetai) de 1001 citoyens de plus de 30 ans, devaient approuver les nouvelles lois. Les tribunaux populaires (dikasteria), généralement 501, 1001 ou 1501 citoyens choisis par tirage au sort, pouvaient statuer sur l'Assemblée populaire<sup>6</sup>. Presque tous les magistrats qui ont mené l'entreprise de gouvernance ont également été choisis par tirage au sort, le plus souvent par groupes de 10 citoyens.<sup>7</sup>

Seuls quelques postes de direction spécialisés, tels que les généraux et les directeurs financiers, étaient pourvus par des élections à l'Assemblée du peuple. Les Athéniens considéraient les élections comme intrinsèquent aristocratiques, car seuls ceux qui avaient de l'argent et le statut pouvaient gagner. Pour les Athéniens, le tirage au sort était un élément essentiel de la démocratie. En fait, c'était l'opinion générale parmi les théoriciens politiques d'Aristote à Montesquieu et Rousseau Bernard Manin. The Principles of Representative Government. Cambridge University Press, 1997.

La démocratie athénienne n'était pas fondée sur le principe que tous les citoyens doivent participer à toutes les décisions. Cela aurait été aussi impossible à Athènes que ça l'est aujourd'hui. Cependant, il y a des principes importants et des pratiques de la démocratie athénienne qui peuvent être appliqués aujourd'hui.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>agenda en anglais

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>agenda en anglais

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Le biographe et historien grec Plutarque a suggéré que la Cour populaire choisie au hasard avait donc l'autorité souveraine ultime, plutôt que l'Assemblée du peuple.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Il y avait, bien sûr des exceptions. Prenant le concept de "fonctionnaire" au pied de la lettre, certains responsables gouvernementaux, tels que les approbateurs qui ont régné sur l'authenticité des pièces d'argent utilisées dans le marché public (*Agora*) et au port (*Piraeus*) devaient être de réels esclaves Josiah OBER. *Democracy and Knowledge : Innovation and Learning in Classical Athens*. Princeton University Press, 2008.

Le premier principe est l'isonomia — le droit égal de tous les citoyens d'exercer leurs droits politiques. Grâce au tirage au sort, tous les citoyens qui le souhaitaient avaient une chance égale et une forte probabilité de servir dans la fonction publique. Ceci est fondamentalement différent de la chance extrêmement inégale d'accéder au bureau politique par l'élection.

Le deuxième principe est *isegoria* — tout citoyen a le droit de parler à l'Assemblée du peuple et de faire des propositions. Peu de citoyens n'ont jamais réellement parlé à l'Assemblée, mais le droit de tout citoyen à ajouter de nouvelles informations ou arguments était considéré comme fondamental.

Ceci est différent du fait d'avoir un droit individuel de vote comptabilisé. Le vote d'un seul individu dans l'Assemblée du peuple à Athènes, comme dans les élections aujourd'hui, avait peu d'importance. Le vote d'un seul individu ne peut déterminer le résultat d'une élection. En effet, les votes sur la plupart des questions devant l'Assemblée populaire n'ont jamais été effectivement comptés.<sup>8</sup> Au lieu de cela, neuf citoyens étaient choisis au hasard simplement à main levée.

Josiah OBER. Democracy and Knowledge: Innovation and Learning in Classical Athens. Princeton University Press, 2008 a fait valoir que la capacité institutionnelle de la démocratie athénienne à exploiter la propagation de la connaissance latente et diffuse dans la population est un facteur déterminant qui lui permettait de s'épanouir ibid. La vraie signification de isegoria est l'occasion de tout citoyen de donner des informations, plutôt qu'un simple vote. Contrairement à un vote, un seul élément d'information a le potentiel déterminant pour influencer la décision finale. L'isegoria n'était pas seulement un droit individuel, mais aussi un avantage pour la communauté. La polis ne souffrirait pas de l'absence de vote d'un individu, mais pourrait perdre beaucoup si un citoyen avec des informations cruciales ou des arguments pertinents se voyait refuser le droit de participer. L'Assemblée du peuple prendrait en conséquence une mauvaise décision. L'isegoria protège ces «actes de parole» plutôt que le droit de vote.

 $<sup>^8</sup>$ Les votes par scrutin secret à l'aide de disques de vote déposés dans les urnes de bronze *étaient* comptés dans la Cour populaire choisie au hasard et dans les groupes législatifs, ou dans des cas uniques dans l'Assemblée du peuple comme pour le bannissement ou lorsque le quorum était nécessaire.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Pour une explication de ce terme consulter https://fr.wikipedia.org/wiki/Polis

#### 1.2 La question de l'échelle

Comprendre que la démocratie athénienne était représentative — mais sous une forme très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui — nous conduit à une autre idée importante. La plupart des études modernes sur la démocratie rejettent le système athénien comme inapplicable aux Etatsnations modernes (ou même des villes) en raison de la question d'échelle. Certains affirment que la démocratie n'est tout simplement pas possible à grande échelle, tandis que d'autres redéfinissent tout simplement la démocratie en remplaçant les systèmes électoraux modernes par la définition originale. En fait, les Athéniens avaient résolu le problème d'échelle — le coeur du problème qui avait entravé des théoriciens de la démocratie et les hommes politiques pour les dernières centaines d'années.

Une population de 30 000 citoyens peut paraître petite selon les normes modernes, mais elle est beaucoup trop grande pour la démocratie non représentative et «participative» telle que nous la pensons aujourd'hui. Les Athéniens ont inventé un système de gouvernement qui fonctionnait à une plus grande échelle que celle d'une assemblée, dans lequel les citoyens gouvernaient à travers des institutions représentatives. Cela s'appelait "démocratie".

Même l'Assemblée du peuple, comme il est indiqué ci-dessus, avait un caractère représentatif. Avec la compréhension moderne de la probabilité et de l'échantillonnage scientifique, nous savons qu'un échantillon représentatif n'a pas besoin de continuer à grandir proportionnellement à la croissance de la population échantillonnée. Un échantillon de 6 000 citoyens (typique de l'Assemblée du peuple) pourrait représenter fidèlement une population de 300 000 000 aussi bien que 30 000.

Certains contestent mon affirmation que la démocratie athénienne était représentative. Certains ont soutenu que le tirage au sort était simplement un moyen efficace d'atteindre le principe de "gouverner et être gouverné à son tour" par alternance Manin, The Principles of Representative Government, op. cit. ou peut-être s'agissait-il de laisser le choix aux dieux. Cet argument affirme que les titulaires de charges n'étaient pas considérés comme des représentants des communautés, des classes ou des tribus d'où ils venaient Oliver Dowlen. The Political Potential of Sortition: A Study of the Random Selection of Citizens for Public Office. The luck of the draw: sortition and public policy. Charlottesville: Imprint Academic, 2008. Certaines preuves du contraire viennent du fait que chacune des 139 unités géographiques de l'Attique (villages et quartiers environnants d'Athènes, connus sous le nom

de demes) avaeint droit à un certain nombre de sièges au Conseil des 500, en proportion de leur population HANSEN, Athenian Democracy in the Age of Demosthenes, op. cit.

On peut aussi faire valoir que les Athéniens, en dépit de leurs progrès étonnants en mathématiques, ne connaissaient pas les probabilités, et n'avaient pas de "théorie de la représentation" Hanna Fenichel PITKIN. The Concept of Representation. University of California Press, 1967. Mais ces corps ne fonctionnaient efficacement qu'en tant que représentants de l'ensemble des citoyens. Comme le théoricien du tirage au sort Keith SUTHERLAND. A People's Parliament: a (revised) blueprint for a very English revolution. Imprint Academic, 2008 l'a noté, tout cuisinier athénien savait qu'en goûtant une cuillerée, on obtenait une bonne idée de la qualité de la soupe dans son ensemble ibid. Nous pouvons également noter que les Athéniens n'avaient pas encore de "théorie de la gravité", et allaient de l'avant et utilisaient la gravité dans des tâches quotidiennes de façons différentes.

Il y avait deux concepts qui étaient au coeur de la démocratie athénienne, et qui peuvent être profondément utiles aujourd'hui. La sélection aléatoire (tirage au sort) en était un. L'autre était de répartir les pouvoirs politiques parmi de *multiples* corps choisis au hasard avec des caractérisitiques différentes.

## 1.3 Les corps multiples

Dans la démocratie athénienne, la plupart des processus de décision étaient répartis entre des corps distincts. Le Conseil des 500 fixait l'ordre du jour, et préparait les décrets préliminaires et les résolutions à envisager par l'Assemblée, mais ne pouvait pas adopter les lois. Le passage d'un décret par l'Assemblée du peuple pouvait être renversé par un tribunal populaire, mais ces tribunaux ne pouvaient pas adopter les lois elles-mêmes.

Suite à la codification de 402 avant notre ère, l'Assemblée du peuple ne pouvait plus passer des lois. Au lieu de cela l'Assemblée pouvait seulement entamer le processus en appelant à la création de groupes législatifs choisis au hasard à usages simples, qui devaient passer de nouvelles lois. Comme le note HANSEN, Athenian Democracy in the Age of Demosthenes, op. cit., c'était une réforme bénéfique, car "le double examen d'une proposition a permis la possibilité d'aboutir à une meilleure décision." Il a également donné "du répit pour surmonter les effets de la psychose de masse qu'un orateur habile aurait pu attiser dans une situation très tendue" ibid.

La séparation athénienne des pouvoirs entre plusieurs organismes choisis au hasard et les participants eux-mêmes sélectionnés de l'Assemblée du peuple atteint trois objectifs importants que nos Parlements modernes élus n'atteignent pas :

- 1. Les corps législatifs étaient une représentation relativement descriptive de l'ensemble des citoyens;
- 2. Ils étaient très résistants à la corruption et à une concentration excessive du pouvoir politique;
- 3. La possibilité de participer et de prendre des décisions a largement été étendue dans la population concernée.

Dans la section suivante, je vais discuter de propositions contemporaines pour donner au tirage au sort un rôle plus large au sein du gouvernement, en particulier dans la branche législative. Je vais faire valoir qu'elles ne répondent pas aux trois objectifs ci-dessus, principalement parce qu'elles proposent chacune seulement un usage exclusif d'un corps choisi au hasard. Ensuite, je vais vous présenter un modèle de processus législatif en utilisant plusieurs organismes désignés. Les éléments de cette conception peuvent être appliqués à différents niveaux de gouvernement (local, régional, national, ou international), et avec différents degrés de saturation. Il peut être utilisé sur une base unique pour une seule loi, comme c'est le cas dans l'Assemblée des citoyens de la Colombie-Britannique, ou aussi pour les citoyens tirés au hasard en groupes chargés de l'élaboration du budget de la banlieue de Sydney Canada Bay en Australie. Il peut être appliqué sur une base continue à un domaine de la législation. Ces corps pourraient être particulièrement intéressants pour les législateurs élus qui souhaitent éviter des décisions impopulaires, comme avec la Commission militaire de base de réalignement et de fermeture établie par le Congrès. Cette conception peut être appliquée pour remplacer une chambre dans un système bicaméral, tout en conservant une chambre élue. Il pourrait même être appliqué sans tenir compte des législateurs élus.

# 2 Propositions modernes de tirage au sort et leurs problèmes

#### 2.1 Propositions modernes de tirage au sort

Un certain nombre de défenseurs modernes de la démocratie délibérative ont proposé une variété de systèmes de tirage au sort. Bon nombre de ces propositions ont concerné des corps ponctuels ou consultatifs (;<sup>10</sup>;<sup>11</sup>;<sup>1213</sup>), tandis que d'autres ont proposé des systèmes pour institutionnaliser les corps délibérants choisis au hasard, souvent avec autorité de prise de décision réelle (;<sup>14</sup>;<sup>15</sup>;<sup>16</sup>,<sup>17</sup>;<sup>18</sup>;<sup>19</sup>;<sup>20</sup>;<sup>21</sup>;<sup>2223</sup>). Tous ces plans visent à renforcer une véritable délibération, augmenter la représentation descriptive,<sup>24</sup> et réduire la corrup-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Peter C. DIENEL et Ortwin RENN. « Fairness and Competence in Citizen Participation : Technology, Risk, and Society ». In : t. 10. Springer, 1995. Chap. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>Robert A. Dahl. *Democracy and its Critics*. Yale University Press, 1989.

 $<sup>^{12}</sup>$ CROSBY et al. « Citizens Panels : A New Approach to Citizen Participation ». In : *Public Administration Review* 46.2 (1986).

 $<sup>^{13} \</sup>rm{James~S.}$  Fishkin. When the People Speak : Deliberative Democracy and Public Consultation. Oxford University Press, 2009.

 $<sup>^{14}</sup>$ John Burnheim. « Is Democracy Possible? The alternative to electoral politics ». In : *University of California Press* (1985).

 $<sup>^{15}</sup>$ Ernest Callenbach et Michael Phillips. A Citizen Legislature. Berkeley, California : Banyan Tree Books, 1985.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>John Gastil. By Popular Demand: Revitalizing Representative Democracy through Deliberative Elections. Berkeley: University of California Press, 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>Lyn Carson et Brian Martin. Random selection in politics. Praeger Publisher, 1999.

 $<sup>^{18}{\</sup>rm Lyn}$  Carson et Janette Hartz-Karp. « The deliberative democracy handbook : strategies for effective civic engagement in the twenty-first century ». In : John Gastil et Peter Levine, 2005. Chap. 8.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup>Leigh GOLLOP. « Releasing Democracy : giving real power to the people ». In : *The Flinders Journal of History and Politics* 24 (2007).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>Ethan Leib. Deliberative Democracy in America: A Proposal for a Popular Branch of Government. University Park, 2004.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup>Kevin O'LEARY. Saving Democracy A Plan for Real Representation in America. Stanford University Press, 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup>Keith Sutherland. A People's Parliament: a (revised) blueprint for a very English revolution. Imprint Academic, 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup>Alex Zakaras. « Lot and Democratic Representation : A Modest Proposal ». In : *Blackwell Publishing* 17.3 (2010).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup>Le terme "représentation descriptive" désigne des représentants qui "ressemblent" à ceux qu'ils représentent. Je ne veux pas dire simplement la race ou le sexe, mais aussi des intérêts, des expériences de vie et des croyances comme celles qui sont représentées.

tion. Ils cherchent également à surmonter l'ignorance rationnelle de l'électeur , tout en reconnaissant que, dans la plupart des élections, la chance que son vote changera réellement le résultat est si faible qu'il est irrationnel de passer du temps ou de l'effort à en apprendre plus sur les candidats ou les questions. <sup>25</sup>

La plupart de ces auteurs ont proposé des systèmes comprenant un seul corps choisi au hasard.<sup>26</sup> Il y a des exceptions.<sup>27</sup> ont proposé un modèle de tirage au sort multi-corps utilisant jusqu'à cinq corps distincts, et aussi d'ajouter des éléments de la délibération démocratique au processus actuel d'initiative référendaire dans divers États américains (<sup>28</sup>).<sup>29</sup> préconisent plusieurs mini-publics pour une seule question (<sup>30</sup>), et Lyn Carson et Janette Hartz-Karp discutent du concept de relier plus d'une méthode de délibération dans un système combiné, notant que le délibératif démocrate "Luigi Bobbio, à une occasion, a suggéré la possibilité de convoquer deux [jury citoyens] sur le même sujet, chaque jury ayant une composition différente — un jury pour les militants et un jury pour les citoyens choisis au hasard pour évaluer leurs résultats respectifs" (<sup>31</sup>).

Le livre de référence de,<sup>32</sup>,<sup>33</sup> décrit un système qu'il appelle "demarchy",

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup>D'autres aspects psychologiques négatifs du vote aux élections de masse ((Bryan CAPLAN. « The Myth of the Rational Voter Why Democracies Choose Bad Policies ». In: Princeton University Press, 2007. Chap. introduction); (Drew Westen. *The Political Brain: The Role of Emotion in Deciding the Fate of the Nation*. Public Affairs, 2007)) sont également préoccupants, et peuvent être observés lors de délibérations en petits groupes.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup>Je me réfère à des organismes complètement séparés, plutôt qu'à un comité (extrait) d'un corps plus grand. L'Assemblée citoyenne de la Colombie-Britannique, par exemple, a utilisé un processus de sélection aléatoire des comités au sein d'un ensemble plus vaste.((R.B HERATH. Real Power to the People : A Novel Appoach to Electoral Reform in British Columbia. University of America, 2007))

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>John GASTIL et Robert RICHARDS. « Making Direct Democracy Deliberative through Random Assemblies ». In: *The annual meeting of the American Sociological Association*. Denver CO: American Sociological Association, 2012.
<sup>28</sup>Ibid.

 $<sup>^{29}</sup>$  Aubin Calvert et Mark E. Warren. « Deliberative Democracy and Framing Effects : Why Frames are a Problem and How Deliberative Minipublics Might Overcome Them ». In : Kimmo Grönlund, André Bächtiger, and Maija Setälä, ECPR Press (2012).

 $<sup>^{31}\</sup>mathrm{Lyn}$  Carson et Janette Hartz-Karp. « Improving Public Deliberative Practice : A Comparative Analysis of Two Italian Citizens' Jury Projects in 2006 ». In : Journal of Public Deliberation 2.1 (2006).

 $<sup>^{32} \</sup>mbox{Burnheim},$  « Is Democracy Possible? The alternative to electoral politics », op. cit.  $^{33} \mbox{Ibid}.$ 

composé entièrement de corps choisis au hasard divisés en domaines fonctionnels (<sup>34</sup>). Il propose également des "corps de niveau supérieur" disctincts qui superviseront et fourniront un cadre juridique pour les organismes de prise de décision pour régler les différends. Ce concept de méta-corps législatif, qui ne déclenche ou ne prend des décision politique, est l'un des tremplins pour le modèle que je propose.

#### 2.2 Motivation à participer

Tout système proposé qui nécessite une augmentation de la participation citoyenne, doit répondre à la question de savoir s'il y aurait une motivation suffisante dans de larges pans de la population pour participer. Après tout, seule une minorité de citoyens est prête à voter dans la plupart des élections américaines, ce qui nécessite peu de temps et un effort relativement minime. Les communautés de Nouvelle-Angleterre qui ont encore des réunions de la ville ne voient aussi qu'une fraction de leurs citoyens présents. Les usages en concurrence pour le temps personnel dans la société moderne, et le "manque d'attractivité" de la politique pour la plupart des gens, soulèvent de sérieuses questions quant à la viabilité d'une telle entreprise démocratique, en particulier celle centrée sur la délibération et une large participation (35). Même dans l'Athènes classique, la démocratie était une activité qui concernait uniquement la (relativement importante) partie des citoyens qui avait choisi de participer. L'objectif de ce plan est d'aller vers un «meilleur Athènes», et d'inclure la population en général, plutôt que simplement ceux qui sont désireux de participer.

L'hypothèse (vérifiable) que je fais ici, c'est que la plupart des citoyens seraient prêts à participer pour une période de temps définie, avec une compensation appropriée, dans un processus dans lequel ils croieraient que leur action importerait vraiment (à la différence des élections de masse). Ce processus démocratique n'aurait presque aucun rapport avec la "politique" que nous connaissons aujourd'hui. Alors que les niveaux de satisfaction élevés rapportés par les participants dans les différents processus de délibération, tels que l'Assemblée des citoyens de Colombie Britannique, ou les conférences de consensus danoises (<sup>36</sup>), peuvent être trompeurs (puisque ceux-ci

 $<sup>^{34}</sup>$ Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup>Mark E. WARREN. « What Should We Expect from More Democracy? Radically democratic Responses to Politics ». In: *Political Theory* 24.2 (1996).

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup>Frank Fischer. Democracy and Expertise: Reorienting Policy Inquiry. Oxford: Ox-

ont été choisis au hasard parmi ceux qui ont déjà dit qu'ils étaient intéressés), être l'un de ceux "sélectionné" a le potentiel pour surmonter le problème de l'"ignorance rationnelle" des élections de masse. Tout comme des jurés dans les systèmes de justice peuvent se plaindre de la nuisance due à leur service, ils prennent presque universellement leur travail au sérieux. En effet, de nombreux jurés s'en vont avec un sens aigu de la citoyenneté (<sup>37</sup>). Le système décrit ci-dessous cherche également à accueillir différents niveaux de volonté de consacrer du temps personnel à l'auto-gouvernance. La plus grande partie des participants serait mandatée un temps très limité — par exemple, pas plus d'une semaine.

#### 2.3 Cinq dilemnes de conception de tirage au sort

Toutes les propositions de tirage au sort d'un seul corps doivent faire face à cinq dilemmes — cinq paires d'objectifs opposés — qui ne peuvent être conciliés avec un seul type d'corps.

- 1. Il y a un conflit entre la maximisation de la représentativité descriptive, par rapport à la maximisation de l'intérêt et l'engagement des membres d'un corps délibérant. Dans, <sup>3839</sup> cherche à maximiser la représentativité descriptive et éviter le biais de "distorsion participative" en insistant sur le service obligatoire comme dans un jury ou projet (Ethan Leib. Deliberative Democracy in America: A Proposal for a Popular Branch of Government. University Park, 2004). D'autres mettent l'accent sur la garanite d'intérêt et de motivation. Leurs créations ont tendance à aller vers le bénévolat, ou une loterie de la volonté.
- 2. Il y a un conflit entre l'augmentation de la participation et de la résistance à la corruption par le biais d'un mandat courte durée, par rapport à la maximisation de l'expertise ou de la familiarité des participants avec les questions examinées par plusieurs fois ou répétées.

ford University Press, 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup>Roger Matthews, Lynn Hancock et Daniel Briggs. *Juror's perceptions, understanding, confidence and satisfation in the jury system: a study in six courts.* Online Report. Center for Criminolgy Middlesex University, mai 2004.

 $<sup>^{38}{\</sup>rm Leib},$  Deliberative Democracy in America : A Proposal for a Popular Branch of Government, op. cit.

 $<sup>^{39}</sup>$ Ibid.

- 3. Il y a le conflit entre donner à chaque citoyen le droit à la parole (auto-sélection) offrant des articles de l'agenda, des informations et des arguments pour le processus délibératif (isegoria), contre le danger que l'auto-sélection des personnes les plus motivées à parler favorisera la domination par des intérêts spéciaux et les résultats de détournement de l'intérêt commun.
- 4. Il y a un conflit entre le désir d'un corps diversifié qui s'engage dans la résolution de problèmes par la délibération active, contre l'évaluation personnelle indépendante (la "délibération privée") qui exploite la "sagesse des foules" et évite les cascades d'information, qui peut fermer la connaissance privée. Il y a des recherches convaincantes montrant la valeur de la diversité cognitive pour la résolution de problèmes, mais aussi la valeur de l'évaluation indépendante, privée de l'information (Scott E. Page. « The Difference : How The Power of Diversity Creates Better Groups, Firms, Schools, and Societies ». In: Journal of Economic Literature (2007); Helene Landemore. « Why the Many Are Smarter than the Few and Why It Matters ». In: Journal of Public Deliberation 8 (2012); Jan Lorenz et al. « How Social Influence Can Undermine the Wisdom of Crowd Effect ». In: Proceedings of the National Academy of Sciences. Sous la dir. de Burton H. SINGER. T. 108. 22. 2011; James Surowiecki. The Wisdom of Crowds: Why the Many are Smarter Than the Few and how Collective Wisdom Shapes Business, Economies, Societies, and Nations. Doubleday, 2004). Les délibérations du groupe peuvent égalment souffrir du respect des élites (du groupe) ou de la solidarité de groupe, conduisant soit à un groupe de pensées ou une polarisation. (Cass R. Sunstein. *Infotopia*. Oxford University Press, 2006)
- 5. Enfin, il existe un conflit entre la maximisation du pouvoir démocratique en permettant à un corps délibérant d'établir son propre agenda, rédiger ses propres factures, et voter sur eux, contre l'évitement de regroupement de questions, avec le vote-échange qui en résulte, ainsi que des décisions arbitraires résultant de la force de persuasion de quelques membres charismatiques non représentatifs (Sutherland, A People's Parliament : a (revised) blueprint for a very English revolution, op. cit.). Ces cinq dilemmes (et résolutions proposées) sont résumés dans le tableau 1 dans la section conclusion.

## 3 Une proposition pour un système législatif basé sur le tirage au sort

#### 3.1 Aperçu

Cette proposition utilise une variété de corps, chacun avec des caractéristiques uniques (tels que la méthode de sélection, et la durée du mandat) qui sont optimisés pour la tâche de chaque corps. La proposition ci-dessous est complète — une sorte de "modèle de référence" tel que celui utilisé par les architectes. Dans les applications du monde réel, il est probable que certains organismes décrits peuvent être utilisés, et d'autres pas. Par exemple, un gouvernement de la ville peut utiliser le Conseil du Règlement, la Commission d'Examen et la Jurys Politiques dans un domaine politique spécifique, mais garder le Groupe d'Intérêt, le Conseil de l'Agenda, et les fonctions du Conseil de Surveillance au sein de la ville existante.

# 3.2 Configuration de l'agenda (Conseil de l'Agenda et des pétitions)

Un corps alloué appelé Agenda Conseil aurait la responsabilité de fixer les ordres du jour des corps d'élaboration des politiques – mais pour le développement de projets de loi, le vote sur eux, ou toute autre chose. C'est ce que j'appelle un corps méta-législatif, parce qu'il légifère sur la législation. Le système athénien n'a pas complètement isolé l'établissement de l'élaboration de propositions d'agenda, puisque le Conseil des 500 pouvait aussi jouer ce rôle-là. Toutefois, dans les cas où l'Assemblée du peuple a entamé l'examen de certaines nouvelles législation, la tâche de rédaction incomberait aux citoyens, avec la décision ultime revenant à un comité législatif imparti. L'affectation des tâches de méta-législatif, à un organisme distinct de la législation normale suit le principe de longue date de "checks and balances", ou la séparation des pouvoirs tel que préconisé par les goà »ts de Montesquieu et Madison.

Cet organisme peut être sélectionné en utilisant un système de loterie de volonté à deux vitesses, similaire à celle utilisée dans l'Assemblée Britannique citoyens britanniques en 2003-4 (herath07 :\_\_real\_\_power\_\_peopl). Un tel système de loterie à deux vitesses a également été utilisé à Athènes, où un groupe de 6 000 citoyens âgés de plus de 30 ans étaient choisis pour un

mandat d'un an pour servir dans les tribunaux des personnes et des groupes législatifs, avec un sous-ensemble sélectionné par tirage au sort pour tout procès donné ou de droit.

Si plusieurs facteurs démographiques sont équilibrés en fonction de la diversité de la population générale, la sélection aléatoire aura également tendance à produire un corps qui ressemble étroitement à la population générale en termes d'autres caractéristiques, comme les attitudes politiques et les styles cognitifs.

Le Conseil de l'agenda et son personnel sont en quête de problèmes nécessitant une attention particulière, plutôt que de simplement réagir aux médias ou à des pressions de groupes d'intérêt particulier. Par exemple, les USA font face maintenant à un peu discuté, mais incontestable, déficit d'infrastructure (transport, réseaux d'eau, etc) qui sans doute est ignoré par les élus parce que soulever la question ne garantie pas de réélection. L'objectif est d'établir un programme rationnel, plutôt que selon les préceptes d'impératifs électoraux.

Dans l'esprit de *isegoria*, il serait également souhaitable de disposer d'un autre moyen pour l'établissement du programme, ouvert à tous les citoyens. Par conséquent, personne ne serait autorisé à lancer une pétition pour forcer un sujet sur l'agenda. Etablir des règles qui permettraient à tout citoyen de promouvoir l'agenda, mais qui n'encourageraient pas les intérêts particuliers à inonder l'ordre du jour, est un défi. Le seuil et les règles pour un tel effort de pétition ne devraient pas être pris par le Conseil de l'agenda, car il pourrait être tenté de défendre ses prérogatives en établissant des barrières déraisonnables aux pétitions. Au lieu de cela, un organisme distinct alloué appelé Conseil du Règlement (voir ci-dessous) s'acquitterait de cette tâche, d'adapter les règles au fil du temps en cherchant à optimiser *isegoria*, tout en évitant à un intérêt particulier de dominer.

## 3.3 Élaboration des projets (groupes d'intérêt)

Une fois l'agenda est établi, il y aurait un appel aux volontaires pour servir dans un groupe d'intérêt, un groupe d'une dizaine de membres (pour faciliter la participation active). Les groupes d'intérêt génèreraient des propositions législatives, mais n'auraient pas le pouvoir de les adopter. A Athènes, les citoyens eux-mêmes sélectionnés (ho boulomenos) pouvaient proposer des lois ou des décrets, mais ceux-ci devaient généralement passer par de multiples organismes auto-sélectionnés et alloués (l'Assemblée, le Conseil des 500 et le groupe législatif) avant l'adoption finale.

Il y auvait autant de groupes d'intérêt sur un sujet donné que le nombre de bénévoles permettait d'en créer. Cela dérivait du, mais aussi modifiait le, principe de *isegoria*. Contrairement à Athènes, dans ce cas, la personne ne parle pas directement au corps de décision ultime. Cependant, la division en plusieurs petites unités désigne le montant de l'entrée qui serait beaucoup plus élevé, avec la possibilité pour tout participant à un comité d'affecter la législation finale. Les groupes d'intérêt au niveau local pourraient se rencontrer en personne le week-end ou le soir, mais, comme l'accès à Internet devient de plus en plus commun dans toute la société, beaucoup seraient susceptibles d'utiliser des outils de collaboration sur Internet qui permettent aux membres de communiquer et de travailler sur les propositions de manière séquentielle, plutôt que de devoir coordonner des réunions.

Les groupes d'intérêt pourraient être formés à plus d'un titre. Certains groupes d'intérêt pourraient être auto-organisés par des personnes partageant les mêmes idées. Cela pourrait conduire à la génération de propositions extrêmes. Cependant, comme ces groupes sauraient qu'ils ne sont pas les décideurs finaux, ils auraient intérêt à tempérer leurs propositions afin de gagner l'approbation de la phase finale. Alternativement, les bénévoles peuvent être mélangés de façon aléatoire sur les groupes d'intérêt afin de promouvoir la diversité des perspectives et des styles cognitifs.

L'auto-sélection au niveau du groupe d'intérêt permet aux experts qui seraient inéligible (en raison de leur apparence, classe, la personnalité, ou d'autres raisons) de contribuer à la gouvernance. Cela signifie également que les intérêts particuliers et les incapables auto-trompés pourraient participer. Même si un groupe d'une douzaine serait susceptible d'identifier et d'écarter les idées de "tarés", il est probable que certains groupes d'intérêt mettraient en avant des propositions législatives pauvres. C'est une des raisons pour lesquelles il est souhaitable d'avoir plusieurs groupes d'intérêt, et pourquoi les groupes d'intérêt auto-sélectionnés ne doivent pas prendre de décisions ultimes. Certains d'entre eux pourraient faire l'impasse, ou se désintégrer en raison de défaillances de quorum. Dans la plupart des cas, cependant, plusieurs groupes d'intérêt produiraient des projets de propositions pour le prochain niveau d'corps désigné — la Commission d'examen.

## 3.4 Examen des projets de lois (commissions)

Il y aurait une commission d'examen unique pour chaque domaine d'action établi par le Conseil des règles. Le Conseil des 500 est l'analogue le plus

proche d'Athènes. Les comités d'examen remplissent la plupart des fonctions d'un corps législatif traditionnel, sauf l'initiation et l'adoption finale de la législation. Le processus de la commission d'examen serait très différent de celle d'un parlement élu. Le Conseil du règlement pourrait établir un processus proche de celui de l'Assemblée des citoyens de Colombie-Britannique, avec une "phase d'apprentissage", une "phase de délibération", etc.

Bien que la compétence de chaque commission d'examen est beaucoup plus large que les groupes d'intérêt, elle est beaucoup plus étroite que les assemblées législatives existantes, ou les modèles de deuxième chambre de tirage au sort proposés, qui traitent de toutes les questions. Cela permet aux membres de développer une compréhension plus profonde dans une zone définie qu'il n'est possible dans une assemblée législative qui englobe tout. Dans les assemblées législatives traditionnelles, il n'y a généralement qu'une petite partie des membres — ceux qui servent pour un comité particulier — qui ont une chance de comprendre pleinement chaque projet de loi. La plupart des législateurs ne lisent même pas la majeure partie des projets de loi qu'ils votent. Ils votent inévitablement sur la base d'autres considérations, telles que le vote échange ("Je vais voter pour votre route, si vous votez pour ma modification de subvention de l'éducation"), ou sur certains heuristique généralement à l'instar de leurs camarades de parti qui servent pour un comité de projet de loi de référence. Ainsi, l'homogénéité de la législature dans son ensemble est aggravée en ayant seulement une petite fraction de l'ensemble de corps même en tentant de comprendre chaque projet de loi. Le concept de commission d'examen encourage chaque membre cherchant à comprendre chaque projet de loi, et élimine ou réduit au moins, le vote-échange et les jeux partisans.

Les comités d'examen seraient choisis de la même manière que le Conseil de l'agenda — une loterie de la volonté. Contrairement aux groupes d'intérêt, cependant, des volontaires pour la loterie de la commission d'examen ne choisiraient pas le sujet auquel ils seraient affilié, afin d'éviter toute distorsion d'intérêt particulier.

Les comités d'examen seraient plus importants (en nombre) que les groupes d'intérêt (peut-être 150 membres au niveau de l'Etat). Ils seraient raisonnablement rémunérés, et fournis en repas, garde d'enfants, et un environnement de travail agréable.

Pour un état ou un organisme national, ces groupes seraient à temps plein, avec des termes de chevauchement de peut-être trois ans (pour se familiariser avec le sujet). Pour une mise en oeuvre municipale, il pourrait être

approprié de tenir des réunions le week-end ou le soir afin de ne pas interférer avec l'emploi normal. Cet organisme serait beaucoup plus une description représentative que les groupes d'intérêt. La projection de membres potentiels devraient être minimes (telles que la capacité à lire et comprendre des documents d'information) afin de ne pas fausser indà »ment la représentativité du corps final.

La commission d'examen exercerait des activités législatives traditionnelles : la tenue d'audiences, en invitant et en écoutant les témoins experts, en utilisant le personnel professionnel pour la recherche et la rédaction, et modifiant ou en combinant des éléments des propositions soumises par les groupes d'intérêt afin de produire un projet de loi final. Les Commissions d'examen peuvent également fixer des objectifs ou des critères de factures définitives et reporter les projets de retour au groupe d'intérêt pour la révision.

Les procédures utilisées par le Groupe d'étude exigent une conception soignée de manière à maximiser le problème potentiel de résolution et de réduire à la fois la pensée de groupe et la polarisation interne (sunstein05 : why societ need dissen ). Ces tendances psychologiques sont puissantes, mais peuvent être traitées avec un bon design (manin05: democ delib fishkin09: when peopl speak ). Les éléments nécessaires aux niveaux micro et macro pour une véritable "délibération démocratique" méritent une étude intense (gastil12:\_makin\_direc\_democ\_del ). Ces éléments de conception pourraient inclure l'élaboration d'un ensemble de faits convenus comme une base de discussion. Trop souvent, les membres des groupes parlent simplement de leur passé parce que chacun a sa propre compréhension distincte des "faits". L'alternance entre orateur pour et contre pour tout amendement est préférable à un style de discussion où la persuasion de la majorité initiale domine. Les psychologues ont montré que les gens ont tendance à pencher vers le côté de la majorité apparente simplement par désir de s'intégrer dans — une sorte de lien social instinctif. Cela peut également conduire à une polarisation en sous-groupes qui s'éloignent de plus en plus que les membres adhèrent aux arguments qui soutiennent leur position initiale, et de rejeter les arguments qui ne soutiennent pas leur point de vue ( $sunstein05 : why_societ_need_dissen$ ). Pourtant, la communication entre les membres du groupe comprenant des informations à propos des niveaux de confiance des membres a montré une amélioration des décisions dans de nombreuses situations (koriat12: when are two heads better ). Comme la science groupe de prise de décision avance, les procédures des institutions démocratiques doivent être ajustés en conséquence.

#### 3.5 Vote sur les projets de lois (jurys politiques)

Un élément clé de cette proposition est que nous ne laissons pas les décisions finales sur la politique à un groupe d'intérêt ni à une commission d'examen. En raison du risque de pensée de groupe, ou d'une extrême polarisation d'une proposition soutenue par la majorité, les décisions finales sont prises par des corps distincts, appelé jurys politique. Cette séparation permettrait également de réduire la probabilité de positions majoritaires extrêmement polarisées sortant de la comission d'examen, puisque les membres des groupes d'intérêt particuliers et commission d'examen devraient comprendre que les produits finaux doivent être en mesure de réussir l'examen devant le jury politique. Trouver un terrain d'entente et répondre aux besoins des perspectives minoritaires pourraient améliorer leurs chances de succès final.

Chaque jury politique votera sur un projet de loi, comme les groupes législatifs d'Athènes. Dans un état ou la mise en oeuvre nationale, le service de jury serait théoriquement obligatoire, mais avec des excuses de difficultés raisonnables. Il est peu probable qu'une mise en oeuvre rapide au niveau municipal aurait le pouvoir juridique de mandater le service, donc des moyens d'encourager la participation devraient être examinés. Nous avons peu ou pas de possibilités comparables pour l'engagement civique dans l'Amérique moderne, si on ne peut que spéculer sur les taux de participation potentiels. Durées de service courtes associées à la rémunération adéquate, et donc la représentativité descriptive. Un état ou le jury de la politique nationale devrait probablement avoir au moins 400 membres pour obtenir un échantillon représentatif. Un jury de la politique municipale serait probablement nettement plus petit, tout simplement pour des raisons financières.

Comme les membres du jury de la politique, comme les groupes législatifs et les tribunaux populaires d'Athènes, sont tout simplement à l'écoute de présentations, sans discussion, il serait logistiquement possible de créer des jurys beaucoup plus grand — des milliers — grâce à l'utilisation de l'Internet. Cependant, une raison impérieuse pour une taille plus modeste est le but de trouver le "sweet spot" (bon endroit— on dirait plutôt juste milieu) qui motive les participants à surmonter l'ignorance rationnelle de l'électeur et de fournir les efforts nécessaires pour porter un jugement considéré.

La tâche et les procédures du jury politique sont fondamentalement différentes de celles des groupes d'intérêt et avis. Comme les groupes législatifs et les tribunaux populaires d'Athènes, un jury politique assisterait à des présen-

tations pour et contre le projet de loi, et sans débat plus approfondis, voterait à bulletin secret. Cette procédure destinée à profiter de la sagesse des foules décrites dans le livre de James Surowiecki tout en évitant la dynamique de pensée de groupe et de polarisation qui peuvent survenir lorsque les participants s'engagent dans la discussion (surowiecki04:\_wisdom\_crowd). Le rétrécissement de la tâche à l'écoute de présentations et de vote, et l'incitation de l'exercice du pouvoir réel, augmentera la volonté de participer et de représentativité ainsi descriptive.

Le scrutin secret permet également d'éviter les pressions sociales qui peuvent interférer avec la capacité de voter comme l'entendent les membres. Le vote secret réduit également le risque d'achat de voix. Les protections d'altération du jury seraient encore nécessaires, mais les corrupteurs potentiels sont moins tentés d'essayer d'acheter un vote quand il n'y a pas moyen de savoir si le vote a été livré.

Les membres du jury de la politique ne sont pas destinés à "représenter" les constituants géographiques (comme dans un système électoral), ni les constituants particuliers (par exemple basés sur la démographie ou les opinions politiques). Le concept traditionnel de la responsabilité des représentants ne s'applique tout simplement pas. Cela peut sembler étrange au premier abord, mais une fois que l'analogie du jury est bien comprise, cela devient évident. Nous nous attendons à ce que des jurés d'une race particulière, par exemple, demande justice, plutôt que d'être "responsable" pour les citoyens de leur race. Chaque membre d'un jury politique est invité à voter pour ce qu'il pense être le meilleur, avec le résultat net en miroir de ce que la communauté dans son ensemble peut décider si elle disposait de l'information et du temps pour réfléchir. L'expérience avec les sondages délibératifs ménée par James Fishkin, dans laquelle les membres de la communauté choisis au hasard sont invités à prendre des décisions sur des questions de politique publique, suggèrent que ces groupes représentatifs peuvent être plus en mesure de favoriser à long terme et les intérêts communautaires sur l'intérêt égocentrique et les représentants élus (fishkin09: when peopl speak ). Même si aucun élu n'était corrompu ou égoïste, la dynamique de réélection peut les pousser à prendre des décisions "populaires" qu'ils croient que leur, circonscription myope ou égoïste mal informée favoriserait, plutôt que des décisions qui pourraient être véritablement dans leur intérêt à long terme de constituants.

Pour améliorer cette promotion du bien commun, la recherche sur les effets d'amorçage (aquino09 :\_testin\_social\_cognit\_model\_moral\_behav

) suggère qu'il pourrait également être bénéfique d'avoir des membres qui en font une promesse, similaire au serment d'Athènes Heliastic, qu'ils voteront de façon impartiale selon ce que leur conscience leur suggère qui soit le plus juste et le meilleur pour la communauté. Mais même si nous supposons que la plupart des membres d'un corps choisi au hasard ignorent le bien commun (ou l'on suppose que la notion même de bien commun est un vain mythe), et au lieu de voter selon les intérêts égoïstes, au pire, nous arrivons au résultat idéal envisagé par la démocratie libérale contradictoire, qui est de trouver la préférence de la majorité des intérêts concurrents.

# 3.6 Élaboration des règles de la procédure (Conseil des règles)

Le comité des règles de la législature traditionnellement élu a un conflit intégré d'intérêt, où la partie qui contrôle adapte les règles ou leur interprétation, à favoriser le parti au pouvoir et l'atteinte d'objectifs législatifs. Pour résoudre ce problème, je propose la création d'un Conseil des règles imparties, de forme semblable au Conseil de l'agenda. Le Conseil du Règlement établirait des règles et des procédures pour tous les autres groupes et des conseils, tels que le processus de loterie, les exigences de quorum, des moyens pour solliciter des témoignages d'experts, les procédures qui seront utilisés dans la délibération, etc les membres auraient des durées limitées et ne pourraient pas connaître la façon dont les règles pourraient blesser ou aider n'importe quel morceau particulier de la législation future. Leur intérêt naturel serait d'assurer le plus beau et le meilleur fonctionnement de tous les corps. Il pourrait être opportun de limiter la loterie pour le Conseil particulier à ceux qui ont déjà servi sur un autre corps désigné, afin qu'ils comprennent les dynamiques à l'oeuvre.

## 3.7 Application des règles (Conseil de surveillance)

Qui présente les arguments pour et contre à des jurys politique, et comment décident-ils de faire exactement ce qu'inclut le contenu, dans le but de donner une présentation "équilibrée"? Même le charisme relatif, l'apparence ou le statut social des différents intervenants peuvent être importants. Une approche possible est d'avoir le même personnel présent à la fois pro et arguments anti fabriqués par les membres des groupes d'intérêt et d'examenn, qui

tombent de chaque côté de la fracture pro anti. Toutefois, cela laisse le jury de la politique en danger d'être piloté par la bureaucratie de promouvoir ses propres intérêts — un problème commun avec les corps élus. Beaucoup de législatures d'Etat et nationaux tentent de résoudre ce problème en permettant à chaque législateur d'engager leur propre personnel. Toutefois, ce personnel individualisé finit souvent par passer une quantité excessive de temps sur des préoccupation de la réélection, tels que les relations publiques et le service des constituants, plutôt que sur la politique.

Au lieu de cela, je propose la création d'un Conseil de surveillance, désigné par le sort, qui porte exclusivement sur la performance du personnel et de l'équité, plutôt que les questions de politique elles-mêmes. En plus d'évaluer la performance générale de l'équipe, ils se prononcent sur les plaintes concernant des présentations biaisées ou injustes données par le personnel. Ils doivent probablement avoir le pouvoir d'embaucher et de licencier du personnel au service des autres corps de tirage au sort.

Au niveau national ou régional, il pourrait être approprié d'avoir trois conseils méta-législatifs distincts Conseil Agenda fixant l'agenda des questions à traiter et établir des groupes d'intérêt, le Conseil du règlement établissant les règles et procédures du bon déroulement de délibération, et le Conseil de contrôle qui supervise le personnel de tous les corps issus du tirage au sort, et peut-être celui qui supervise la performance de l'exécutif dans l'application des lois. Pour une municipalité, un conseil unique méta-législatif semble approprié; la tâche limitée d'assurer que le processus de constitution des coprs par tirage au sort soit bon et le personnel qui fournissent des présentations équilibrées.

#### 4 Conclusion

Les principes et les pratiques de la démocratie athénienne classique constituent un point de départ pour la conception d'une démocratie moderne, qui peut être adapté à n'importe quelle taille. Le modèle présenté ici répond aux principes de l'égalité politique des Athéniens (isonomia) et la liberté de s'exprimer et de contribuer au processus de prise de décision démocratique (isegoria). Il capitalise sur la pratique athénienne par tirage au sort, en fournissant un système de freins et de contrepoids. Enfin, ce modèle permet de résoudre les dilemmes des cinq objectifs contradictoires, évoqués ci-dessus (voir le tableau 1).

 $\ensuremath{\mathsf{TAB}}.$  1 : Résolution des dilemmes par utilisation de multiples corps tirés au sort

Premier objectif	Objectif en conflit	Résolution
maximiser la représenta- tivité descriptive	maximiser l'intérêt et l'engagement des membres d'un corps délibérant	les jurys politique maximisent la représentativité descriptive, tandis que les conseils et les groupes assurent l'engagement
rotation fréquente, élargir la participation et augmenter la résistance à la corruption	mandats plus longs, afin de maximiser la familia- rité des participants avec les questions à l'étude	assurent l'engagement les jurys politique ont une rotation fréquente et une large participation, tandis que les conseils et les groupes permettent le développement des com- pétences
droit garanti à chaque ci- toyen de participer	éviter la domination par des intérêts par- ticuliers en raison de l'auto-sélection	groupes d'intérêt et pétitions permettent à tout citoyen de contribuer, pendant que les Comissions d'examen, et, finalement les jurys politique protègent contre la distorsion de la participation
maximiser la capacité de résolution de problèmes par la discussion et le dé- bat interne	éviter la polarisation et la pensée de groupe	Conseils et groupes pro- meuvent et prennent la résolution de problèmes alors que les jurys poli- tique protègent à la fois contre la polarisation et la pensée de groupe
maximiser le pouvoir dé- mocratique en ayant un corps délibérant de larges pouvoirs fixer son propre agenda, les projets de ses propres projets de loi et voter le haut ou vers le bas	éviter les décisions arbi- traires qui sont trop sen- sibles aux inclinations de quelques membres charis- matiques non représenta- tifs dans un corps alloué	les Conseils permettent un contrôle démocratique de l'agenda alors que les jurys protègent contre l'influence des extrêmes et individus puissants

Ce modèle de tirage au sort est évolutif à partir d'une municipalité à l'autre, national ou international. Les domaines de compétence sont flexibles sans fin, des décisions relativement mineures jusqu'à et y compris les tâches législatives, à l'exclusion des élections. Evidement, il est à la fois pratique et prudent de commencer à une petite échelle, et avec un mandat limité. Ainsi, un accent initial sur les adoptions municipales de sens, comme cela s'est proudit avec le Canada Bay en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie en 2012 (Nivek K. Thompson. « Participatory budgeting - the Australian way ». In : Journal of Public Deliberation 8 (2012)). Situations où les élus actuels sont réticents à prendre des décisions politiques impopulaires (politique no-win), et pourraient être disposés à les transférer à des corps de citoyens désignés, sont particulièrement plausible pour l'adoption anticipée.

Ce modèle peut être mis en oeuvre dans une variété de façons, allant de petits changements progressifs à des réformes fondamentales. Par exemple, les éléments du modèle pourraient être utilisés pour :

- 1. Face à une loi comme avec l'Assemblée de citoyens de Colombie-Britannique
- 2. Faire toutes les lois au sein d'une zone d'émission par exemple, une zone où les législateurs ont un conflit d'intérêt, tels que le redécoupage ou application de règles d'éthique
- 3. Améliorer la qualité de délibération d'une initiative et le processus de référendum (John Gastil et Robert Richards. « Making Direct Democracy Deliberative through Random Assemblies ». In : *The annual meeting of the American Sociological Association*. Denver CO : American Sociological Association, 2012) par exemple, que dans le processus Initiative Oregon avis.
- 4. Remplacer une chambre élue par un parlement bicaméral
- 5. Effectuer l'ensemble du processus législatif à la place d'une assemblée législative élue.

C'est mon espoir que cette "conception de référence" puisse servir de base conceptuelle pour l'élaboration de propositions concrètes, que peuvent retenir une chambre législative élue et soit donc plus facile à mettre en oeuvre, mais qui bénéficient des nombreux avantages de ce modèle. On se demande ce qui aurait lieu si cette vision concurrente de la démocratie avait été largement

connue par les Egyptiens pendant le printemps arabe. L'ironie du militant démocratique Dalia ZIADA. Egyptian Protestor: Candidates Don't Represent Me. Interview on National Public Radio. 2012 demandant un boycott d'une élection, en raison de l'absence d'un candidat accpetable (ibid.), conduit à la maison les limites du modèle de démocratie électorale. La démocratie peut-être mieux sans élections.

#### Références

- [1] Frank Bryan. Real Democracy: The New England Town Meeting and How It Works (American Politics and Political Economy Series). American Politics and Political Economy Series. University of Chicago Press, 2003.
- [2] Ernest Callenbach et Michael Phillips. A Citizen Legislature. Berkeley, California: Banyan Tree Books, 1985.
- [3] Aubin Calvert et Mark E. Warren. « Deliberative Democracy and Framing Effects: Why Frames are a Problem and How Deliberative Minipublics Might Overcome Them ». In: Kimmo Grönlund, André Bächtiger, and Maija Setälä, ECPR Press (2012).
- [4] Bryan Caplan. « The Myth of the Rational Voter Why Democracies Choose Bad Policies ». In: Princeton University Press, 2007. Chap. introduction.
- [5] Lyn Carson et Janette Hartz-Karp. « Improving Public Deliberative Practice: A Comparative Analysis of Two Italian Citizens' Jury Projects in 2006 ». In: Journal of Public Deliberation 2.1 (2006).
- [6] Lyn Carson et Janette Hartz-Karp. « The deliberative democracy handbook : strategies for effective civic engagement in the twenty-first century ». In : John Gastil et Peter Levine, 2005. Chap. 8.
- [7] CROSBY et al. « Citizens Panels : A New Approach to Citizen Participation ». In : *Public Administration Review* 46.2 (1986).
- [8] Robert A. Dahl. After the revolution? Authority in a good society. Yale University Press, 1970.
- [9] Robert A. Dahl. Democracy and its Critics. Yale University Press, 1989.

- [10] Peter C. DIENEL et Ortwin RENN. « Fairness and Competence in Citizen Participation: Technology, Risk, and Society ». In: t. 10. Springer, 1995. Chap. 6.
- [11] Oliver DOWLEN. The Political Potential of Sortition: A Study of the Random Selection of Citizens for Public Office. The luck of the draw: sortition and public policy. Charlottesville: Imprint Academic, 2008.
- [12] Frank Fischer. Democracy and Expertise: Reorienting Policy Inquiry. Oxford: Oxford University Press, 2009.
- [13] James S. Fishkin. When the People Speak: Deliberative Democracy and Public Consultation. Oxford University Press, 2009.
- [14] John Gastil. By Popular Demand: Revitalizing Representative Democracy through Deliberative Elections. Berkeley: University of California Press, 2000.
- [15] John Gastil et Robert Richards. « Making Direct Democracy Deliberative through Random Assemblies ». In: *The annual meeting of the American Sociological Association*. Denver CO: American Sociological Association, 2012.
- [16] Leigh Gollop. « Releasing Democracy: giving real power to the people ». In: The Flinders Journal of History and Politics 24 (2007).
- [17] Mogens Herman Hansen. Athenian Democracy in the Age of Demosthenes. University of Oklahoma Press edition, 1999.
- [18] R.B HERATH. Real Power to the People: A Novel Appoach to Electoral Reform in British Columbia. University of America, 2007.
- [19] Helene Landemore. « Why the Many Are Smarter than the Few and Why It Matters ». In: Journal of Public Deliberation 8 (2012).
- [20] Ethan Leib. Deliberative Democracy in America: A Proposal for a Popular Branch of Government. University Park, 2004.
- [21] John Burnheim. « Is Democracy Possible? The alternative to electoral politics ». In: *University of California Press* (1985).
- [22] Jan Lorenz et al. « How Social Influence Can Undermine the Wisdom of Crowd Effect ». In: *Proceedings of the National Academy of Sciences*. Sous la dir. de Burton H. SINGER. T. 108. 22. 2011.
- [23] Bernard Manin. The Principles of Representative Government. Cambridge University Press, 1997.

- [24] Roger Matthews, Lynn Hancock et Daniel Briggs. Juror's perceptions, understanding, confidence and satisfation in the jury system: a study in six courts. Online Report. Center for Criminolgy Middlesex University, mai 2004.
- [25] Josiah Ober. Democracy and Knowledge: Innovation and Learning in Classical Athens. Princeton University Press, 2008.
- [26] Josiah Ober. « What the Ancient Greeks Can Tell Us About Democracy ». In: Reviews in Political Science (2007).
- [27] Kevin O'LEARY. Saving Democracy A Plan for Real Representation in America. Stanford University Press, 2006.
- [28] Scott E. Page. « The Difference : How The Power of Diversity Creates Better Groups, Firms, Schools, and Societies ». In : *Journal of Economic Literature* (2007).
- [29] Hanna Fenichel PITKIN. The Concept of Representation. University of California Press, 1967.
- [30] Cass R. Sunstein. *Infotopia*. Oxford University Press, 2006.
- [31] James Surowiecki. The Wisdom of Crowds: Why the Many are Smarter Than the Few and how Collective Wisdom Shapes Business, Economies, Societies, and Nations. Doubleday, 2004.
- [32] Keith Sutherland. A People's Parliament: a (revised) blueprint for a very English revolution. Imprint Academic, 2008.
- [33] Nivek K. Thompson. « Participatory budgeting the Australian way ». In: Journal of Public Deliberation 8 (2012).
- [34] Mark E. Warren. « What Should We Expect from More Democracy? Radically democratic Responses to Politics ». In: *Political Theory* 24.2 (1996).
- [35] Drew Westen. The Political Brain: The Role of Emotion in Deciding the Fate of the Nation. Public Affairs, 2007.
- [36] Lyn Carson et Brian Martin. Random selection in politics. Praeger Publisher, 1999.
- [37] Paul WOOdruff. First Democracy: The Challenge of an Ancient Idea. Oxford University Press, 2005.

- [38] Alex Zakaras. « Lot and Democratic Representation : A Modest Proposal ». In : *Blackwell Publishing* 17.3 (2010).
- [39] Dalia Ziada. Egyptian Protestor: Candidates Don't Represent Me. Interview on National Public Radio. 2012.